ERG
EVOLVING ENERGIES

Bulletin d'information N°4

Exprimez-vous sur le projet éolien !

Octobre 2020

Ne pas jeter sur la voie publique

Projet de parc éolien des Jonquilles

Où en sommes-nous ?

Les études règlementaires (paysagère, environnementale, acoustique, étude d'impact) sont en cours de finalisation. Après plus d'une année d'études, nous avons analysé tous les enjeux sur la zone d'étude pour proposer l'implantation finale du projet éolien (carte ci-contre). Cette implantation a été présentée aux élus d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers ainsi qu'aux propriétaires et exploitants agricoles concernés par les aménagements du parc.

Les caractéristiques du projet et le cheminement pour parvenir à cette implantation sont proposés dans un dossier mis à disposition du public dans le cadre d'une démarche de concertation volontaire. Les moyens mis à votre disposition pour y participer sont présentés dans ce bulletin d'information.

Le dossier complet de Demande d'Autorisation Environnementale sera ensuite déposé auprès des services instructeurs à l'hiver 2020-2021.

Le projet éolien a enfin un nom !

Après plusieurs échanges avec les élus, nous sommes heureux de vous annoncer que le projet éolien porte désormais un nom :

LE PARC EOLIEN DES JONQUILLES

Typique et emblématique du massif forestier de Gondrecourt, cette fleur est un patrimoine végétal à préserver, exceptionnel en Meuse.

L’implantation finale du projet éolien :

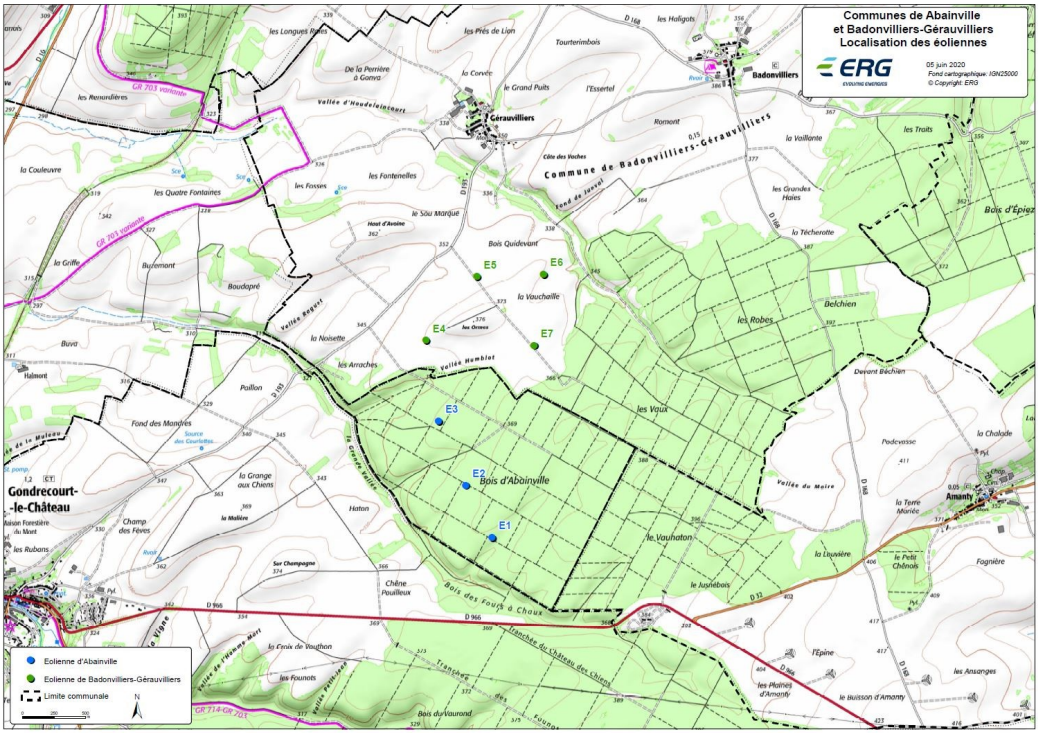

7 éoliennes

dont 3 sur Abainville et 4 sur Badonvilliers-Gérauvilliers

Puissance maximale du parc de 25,2 MW

soit l'équivalent de l'alimentation en électricité d’environ 25 000 personnes par an (hors chauffage)

Pour en savoir plus sur le choix de l’implantation et sur les caractéristiques du parc éolien, n’hésitez pas à consulter le dossier de concertation.

ZOOM SUR...

La concertation préalable sur le projet éolien :

La concertation est un temps réglementé destiné à assurer l'information et la participation du public. Elle est organisée en amont de l'enquête publique, et avant le dépôt du projet, pour nous permettre de prendre en compte l'ensemble de vos contributions et répondre à vos questions.

PREMIÈRE ETAPE - S'INFORMER

Vous pouvez dès maintenant vous informer sur le projet éolien grâce :

Au dossier de concertation préalable

Disponible en Mairies, ce dossier retrace l'historique du projet, les enjeux qui nous ont conduit à choisir cette implantation, et présente des photomontages des bourgs à proximité du parc.

Au site internet www.parc-eolien-abg.fr

Vous pouvez consulter le dossier en version numérique depuis chez vous, et prendre connaissance des actualités du projet éolien et des bulletins d'information précédents.

DEUXIÈME ETAPE - S'EXPRIMER

Vos questions, remarques et propositions pourront être déposées à partir du 20 octobre 2020 :

- Sur les registres mis à disposition :

  - en **Mairie d'Abainville** :

  le lundi de 15h à 18h et **le mercredi** de 10h à 12h

  - en **Mairie de Badonvilliers-Gérauvilliers :**

  le mardi de 09h à 13h

- Sur le **site internet** du projet :

  http://parc-eolien-abg.fr

- **Par courrier** à l'adresse suivante :

  Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC

Un projet co-construit depuis le début !

De nombreuses actions de concertation et de communication ont été mises en place dès le lancement du projet en 2016 pour informer des grandes étapes de la conception du projet, et l'améliorer en continu :

- Réunions de présentation et de travail avec les élus,
- Organisation de permanences publiques à destination des riverains
- Distribution de lettres d'information,
- Mise en place d'un porte-à-porte pour recueillir vos questions,
- Réunions de travail avec différents acteurs locaux (administratifs, politiques, économiques…).

Pour en savoir plus sur l'historique de la concertation, n'hésitez pas à consulter le dossier de concertation disponible en Mairie ou sur le site internet du projet.

Intégration de vos recommandations par ERG :

Sur quelles thématiques puis-je faire mes recommandations ?

Toute vos remarques seront prises en compte. Vous pouvez par exemple, poser vos questions ou faire vos recommandations sur la technologie éolienne, les prochaines étapes de développement, la construction du parc éolien ou sur les mesures d'accompagnement que vous souhaitez voir mettre en place avec le parc (chemin de randonnée vert, restauration de corridor écologique,…)

Comment retrouver l'ensemble des questions et recommandations réalisées pendant la concertation ?

Au terme de cette période de concertation préalable, un bilan sera dressé à partir de toutes les contributions et sera rendu public. ERG présentera les dispositions prises pour tenir compte de vos contributions et des enseignements de la concertation.

Comment mes recommandations vont être prises en compte par le porteur de projet ?

Vos recommandations seront analysées par Courant Porteur, et nous nous engageons à argumenter nos réponses et à prendre vos recommandations en compte dans la mesure du possible. Le bilan de concertation sera annexé au dossier d'autorisation environnementale et sera analysé par les services instructeurs.

Vous pourrez le retrouver sur le site internet du projet et en Mairies d'Abainville et de Badonvilliers-Gérauvilliers.

Bulletin de recommandations

Concertation préalable

Parc éolien des Jonquilles

Nom……

Prénom……..

Commune……..

Votre questions / recommandations sur le projet éolien :

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

……..

Merci d’envoyer votre contribution à l’adresse suivante :

Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC

Pour l’exercice de vos droits de retrait, de modification, d’accès, de suppression, et de droit à l’oubli, merci de contacter contact@courantporteur.fr. Ces droits peuvent s’exercer à tout moment. Vous avez un droit de recours auprès de la CNIL.

Solène D’INCA - Chef de projets
06 31 57 07 83
sdinca@erg.eu